

Communiqué de presse

Le 30 décembre 2020, à Bourges

Un congélateur reçu au Centre Hospitalier Jacques Cœur pour permettre la conservation du vaccin contre la Covid-19

Alors que la date de livraison des vaccins n'est pas encore connue à ce jour par l'établissement, le Centre Hospitalier Jacques Cœur (établissement support du Groupement Hospitalier du Cher) a reçu le 29 décembre un congélateur qui permettra de conserver les doses de vaccin à -80°C.

Une livraison du vaccin en 2 flux

La livraison du vaccin Pfizer-BioNtech prévoit d'être réalisée en deux flux :

- le flux A pour les EHPAD non rattachés à un établissement de santé (ces EHPAD sont habituellement approvisionnés par les officines)
- le flux B pour les établissements et les EHPAD rattachés à un établissement de santé (c'est le cas du Centre Hospitalier Jacques Coeur avec l'EHPAD de Taillegrain, du Centre Hospitalier de Sancerre avec l'EHPAD de Sury-en-Vaux, etc.).

En prévision de ce flux B, le Centre Hospitalier Jacques Cœur, en tant qu'établissement support du Groupement Hospitalier de Territoire du Cher, s'est vu doter d'un congélateur permettant de répondre aux besoins de conservation du vaccin à -80°C.

Une coordination au niveau du GHT du Cher

Cet équipement a vocation à accueillir les doses de vaccin nécessaires à l'ensemble des établissements et EHPAD rattachés aux établissements du Groupement Hospitalier de Territoire du Cher. Une organisation territoriale est cours d'élaboration afin de garantir l'efficacité de la coordination entre tous les acteurs du GHT du Cher.

Une organisation logistique sera mise en place pour le transport des doses de vaccin (dans des sacoches réfrigérées) depuis le Centre Hospitalier Jacques Cœur vers les autres établissements du GHT du Cher, afin de pouvoir approvisionner les EHPAD rattachés. Sachant que les doses de vaccin doivent être administrées dans les 5 jours à partir du moment où elles sont sorties du congélateur, une traçabilité stricte de la logistique et du contrôle de la chaine du froid sera réalisée.

Le congélateur a été livré le 29 décembre 2020 et une société extérieure a procédé dès le 30 décembre à sa qualification, c'est-à-dire à la vérification de sa conformité et du respect des normes règlementaires avant utilisation. Ainsi, le congélateur sera prêt à accueillir les doses de vaccin dès réception.

Une vaccination en plusieurs phases

Même si la date de livraison des vaccins n'est pas encore connue à ce jour, la vaccination sera, conformément aux recommandations de la Haute Autorité de Santé, destinée dans un premier temps aux résidents des établissements, EHPAD et ULSD (Unité de Soins de Longue Durée) rattachés aux établissements du GHT du Cher. Elle sera également proposée aux professionnels exerçant dans ces établissements et présentant eux-mêmes un risque de forme grave de Covid-19.

Cette étape de vaccination correspond à la phase 1 de la stratégie nationale de vaccination, qui compte au total 5 phases : « Les trois premières couvrent la phase critique d'initiation de la campagne de vaccination et ont pour objectif de permettre la vaccination de l'ensemble des personnes à risque de forme grave de Covid-19 afin de réduire les hospitalisations et les décès et les personnes qui sont fortement exposées au virus. Les deux phases suivantes devraient permettre d'ouvrir largement la vaccination aux plus de 18 ans sans comorbidités et seront précisées au fur et à mesure de l'atteinte des objectifs des phases précédentes » (extrait CP HAS du 30 novembre 2020).